

Intitulé de l'UEL	Phare : Programme Hybride d'Aide à la Réussite des Étudiants
Responsable de l'UEL	Karin Monnier-Jobé
Email du responsable de l'UEL	karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr
Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL	Toutes formations – Tous les étudiants de Licence
Accès – indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	L'unité est accessible à tous les étudiants de tous les parcours de formation des niveaux Licence (priorité aux L1). Un comité de sélection composé du responsable pédagogique de l'UE, des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle se réunira pour étudier les candidatures des étudiants volontaires et désireux de suivre cette UE. Le comité de sélection délibérera afin de choisir les participants, dans une limite maximale de 50 étudiants pour l'année 2023-2024 . Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le cursus de l'étudiant. Cette UEL est dispensée dans le cadre du nouveau dispositif d'aide à la réussite format hybride PHARE.
Pré-requis	L'étudiant devra faire part de son intérêt pour participer à l'UE en adressant un mail de candidature à l'adresse pourmonavenir@univ-fcomte.fr ou directement auprès du service orientation stage emploi (OSE) au 06 11 14 39 41. Il passera un entretien d'information avec le service civique, accompagnateur du dispositif d'aide à la réussite, puis avec un professionnel du service orientation stage emploi qui deviendra son référent dans le cadre du dispositif.
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 1 et 2 – résultats sur semestre 2 uniquement Les jours d'atelier ou d'entretien individuel seront proposés tout au long de l'année universitaire.
Lieu où se déroule l'UEL – indiquer la ville + composante	<ul style="list-style-type: none"> - Les ateliers en ligne seront suivis à distance de manière asynchrone - Les ateliers collectifs et les entretiens individuels auront lieu à la maison des étudiants au service OSE sur les différents sites de l'université (SLHS, STGI, MDE) ou sur le site de nos partenaires (Mission Locale Besançon, Belfort, Montbéliard) - Les immersions en formation se dérouleront sur le site de l'établissement de formation - Les stages se dérouleront sur le site de l'organisme d'accueil
Horaires de l'UEL – indiquer le jour + créneau	A partir de novembre Horaires et jours variables
Descriptif du contenu	<p>1^{ère} partie Contenu Permettre aux étudiants de licence, de définir un projet d'orientation et/ou un projet professionnel, qui leur ressemble. Accompagner l'étudiant dans la mise en place d'un plan d'actions : vœux Parcoursup, immersions dans des formations, stage, rencontres de professionnels. L'étudiant définira avec son référent les modules à suivre en fonction de son profil, de sa situation et de son avancée dans la construction du projet personnel et professionnel.</p> <p>Objectifs</p>

	<p>- définir un projet personnel d’orientation et professionnel en lien avec leurs intérêts, motivations et compétences</p> <p>- s’informer sur les métiers et les ressources</p> <p>- identifier les éléments clés du marché de la formation et de l’emploi</p> <p>- étudier la faisabilité du projet et définir un plan d’actions</p> <p>- élaborer des vœux Parcoursup et argumenter autour de la réorientation</p> <p>- rédiger son CV et ses lettres de motivations, recherche d’alternance, de stage...</p> <p>- se préparer pour se présenter lors d’un entretien de recrutement</p> <p>2ème partie</p> <p>Contenu :</p> <p>Mise en place d’un plan d’actions défini en première partie : réalisations de stages courts, d’immersion dans des formations, rencontres de professionnels pour s’informer sur la réalité des métiers.</p> <p>Objectifs</p> <p>- découvrir un environnement professionnel et/ou mise en situation temporaire en milieu professionnel permettant à l’étudiant d’acquérir des compétences professionnelles en lien avec son projet. Les missions confiées devront être conformes au projet pédagogique de l’Université de Franche-Comté.</p> <p>- consolider son projet d’orientation dans l’objectif de préparer son insertion professionnelle.</p> <p>Compétences à acquérir en termes de connaissances</p> <p>Connaitre les outils d’orientation Acquérir de la méthodologie de travail Connaitre l’organisation d’une structure Comprendre le marché de la formation Améliorer son autonomie</p>
--	---

Dont :

Partie de l’UEL concernée	Nb d’heures de travail personnel	Nb d’heures d’ateliers collectifs	Nombre d’heure d’entretien individuel	Nombre d’heures en entreprise
Partie 1	<i>Variable</i>	<i>Variable</i>	<i>Variable</i>	<i>Néant</i>
Partie 2 Le stage peut être réalisé jusqu’au 31 août. Il peut être lissé sur l’année	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>	<i>Variable</i>	<ul style="list-style-type: none"> < 308 h en continue ou séquencé (stage non gratifié). A partir de 308h et au maximum 924h en continue ou séquencé (stage obligatoirement gratifié)

Déroulement / Organisation	<p>L’UE revêt un caractère transversal et facultatif.</p> <p>Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l’université de Franche-Comté.</p>
-----------------------------------	--

	<p>Une convention sera établie et signée par l'étudiant, la directrice du service OSE, la structure d'accueil et le directeur de la composante, et réalisée nécessairement sur l'application Pstage présente dans l'ENT Etudiant.</p> <p>Le stage sera réalisé dans les conditions prévues par les articles L124-1 et suivants et D124-1 et suivants du code de l'éducation</p>
<p>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</p>	<p>Pour la partie 1 Les étudiants seront évalués sur la base : - du suivi de l'ensemble des ateliers programmés suite au premier entretien (25%) - du rendu d'évaluation d'ateliers le cas échéant (25%) Le groupe d'évaluation est composé par l'équipe projet : mission locale et le service orientation stage emploi.</p> <p>Pour la partie 2 Les étudiants seront évalués sur la base de : - une évaluation par le tuteur professionnel via une grille d'appréciation (30%) - la réalisation d'un rapport écrit qui présentera, entre-autre, un bilan des compétences acquises au cours du stage (20%)</p>
<p>Modalités de validation L'UEL peut prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</p>	<p>L'UE est validée si l'étudiant capitalise 60% des critères évalués</p> <p>Si l'UE est validée, l'étudiant bénéficiera : - de l'attribution de 3 crédits européens. Les éléments relatifs à cette UE pourront être intégrés au supplément au diplôme. La validation de cette UE ne donne pas lieu à un bonus sur la moyenne générale. La validation de l'UEL ne permet pas la validation de l'année.</p>
<p>IMPORTANT</p>	<p>Dans le cadre de sa participation à l'UEL « PHARE : Programme Hybride d'Aide à la Réussite des Étudiants » l'étudiant s'engage à une assiduité totale aux enseignements programmés avec son référent. Ce nouveau dispositif se déroule en dehors des heures de la formation. Les étudiants doivent donc impérativement suivre les cours et passer leurs examens.</p>